

Direction Recherche Innovation Valorisation

Affaire suivie par : Véronique BOUDAUD

Tél : 04 76 74 31 06

Mél. : vpcr@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
de la commission de la recherche du conseil
académique de l'Université Grenoble Alpes**

Séance du jeudi 6 novembre 2025

N° 65 CR 06.11.2025

L'an deux mil vingt cinq, le six novembre à treize heures, la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière dans l'amphithéâtre de la Maison de la Création et de l'Innovation, sous la présidence de Monsieur Serge Slama, Président du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour : Eléments de cadrage de l'AàP CDP 2026

Président de séance : Serge Slama

Membres présents: Malika Bastin-Hammou, Jocelyn Chanussot, Bérangère Deschamps, Henda Djeridi, Carole Duboc, Francis Lazarus, Anne Milet, Patrice Morand, Guy Parmentier, Gaëlle Dechamp, Baptiste Devyver, Olivier Gallot-Lavallée, Max Langer, Sarah Orsini, Stéphane Sadoux, Monika Spano, Emilie Tubbs, Cécile Vanhaverbeke, Benoît Rey, Laure Vignal, Coriandre Vilain, Moïra Courseaux, Jérémie Klein.

Membres représentés : Véronique Beaulande-Barraud procuration à Laure Vignal, Cédric Clastres procuration à Jocelyn Chanussot, Thierry Gallay procuration à Malika Bastin-Hammou, Sonia Kerfa procuration à Max Langer, Bernard Tourancheau procuration à Guy Parmentier, Nassira Boudjada procuration à Benoît Rey, Anne-Sophie Brun-Wauthier procuration à Stéphane Sadoux, Marie Demeilliez procuration à Olivier Gallot-Lavallée, Claire Rome procuration à Gaëlle Dechamp, Alexey Evstratov procuration à Francis Lazarus, Hervé Lerat procuration à Patrice Morand, Théo Abadie procuration à Emilie Tubbs, Paul Bai procuration à Moïra Courseaux, Angélique Sallet procuration à Jérémie Klein, Emanuela Magnani procuration à Henda Djeridi.

La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 6 novembre 2025 est invitée à se prononcer sur les éléments de cadrage de l'AàP CDP 2026 ?

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	24
Membres représentés	15
Nombre de votants	39
Voix favorables	16
Voix défavorables	23
Abstentions	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche ne valide pas, à la majorité de ses membres présents et représentés, les éléments de cadrage de l'AàP CDP 2026.

Fait à Saint-Martin-d' Hères, le 20 novembre 2025

Le Président du Conseil académique

Serge Slama

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les décisions individuelles, de sa notification.